

Unis-Cité propose aux déçus de Parcoursup de revisiter leur projet pour vivre « les 8 premiers mois du reste de leur vie »

A l'heure des résultats de Parcoursup, l'avenir de certains jeunes se dérobe sous leurs pieds. La déception et les interrogations sont au rendez-vous quand l'année d'étude projetée se transforme en une année blanche. Avec Unis-Cité, cette césure non désirée devient une opportunité.

Et si ce temps de latence devenait un temps d'aide ? Plutôt que de rester sur un sentiment d'échec et de dévalorisation, Unis-Cité propose aux jeunes de s'engager en Service Civique. Parce que se mettre pendant 6 mois à un an au service de la société, c'est se rendre utile aux autres tout en vivant une expérience unique. Unis-Cité propose des milliers de missions solidaires gratifiantes et transformatrices pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences, de découvrir de nouveaux centres d'intérêt et de se découvrir eux-mêmes. Une étape constructive pour renforcer son parcours. Un tremplin vers l'avenir.

Cette année sera placée pour les jeunes volontaires sous le signe du partage et de l'échange car leurs missions seront menées en collectif de jeunes de toutes origines et parcours. Ils se mobiliseront pour de grandes causes sociales et sociétales : l'environnement, la solidarité, la santé, l'éducation, l'inclusion numérique, la culture pour tous ou encore la solidarité envers les seniors. Le tout en percevant une indemnité de 580 € / mois. Aucun diplôme n'est requis, seule la motivation compte. Unique condition : Avoir entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 en situation de handicap). Les volontaires sont attendus dans toute la France pour des missions qui démarrent à tout moment de l'année.

Le Service Civique chez Unis-Cité c'est « Les 8 premiers mois du reste d'une vie », comme en témoignent les anciens volontaires : « C'est une expérience qui restera à jamais gravée en moi ; j'ai autant donné que reçu dans la bienveillance et la tolérance. Aujourd'hui, j'ai décidé de poursuivre mes études dans le social grâce à Unis-Cité qui m'a fait découvrir cet univers tellement enrichissant ! », Elisa, 22 ans

« Ça fait un bien fou de se sentir utile et d'avoir le soutien d'autant de personnes. Je ne pensais pas qu'un Service Civique pouvait apporter autant, en compétences mais surtout en confiance en soi et en opportunités. », Malcom, 17 ans

Rejoindre Unis-Cité ? Rien de plus c'est simple : en 8 secondes, on s'inscrit depuis le site www.uniscite.fr à une séance d'information, en visio ou en présentiel. Une opportunité à étudier d'urgence.

Contact presse : Natacha Budin – 07 64 55 85 90 – nbudin@uniscite.fr

Contact institutionnel : Marie Trelle-Kane – 06 63 84 43 98 – marie.trelle@me.com

À propos d'Unis-Cité : L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 35.000 jeunes dont plus de 10.000 en 2021, dans un Service Civique

« collectif », fondé sur la mixité sociale. Unis-Cité promeut l'idée que le Service Civique devrait devenir « universel », et faire partie du parcours de tous les jeunes en France. www.uniscite.fr - Twitter @uniscite - www.relais-service-civique.fr

À propos du Service Civique : inspiré de l'expérience précurseur d'Unis-Cité et cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le Service Civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture...) Ils perçoivent une indemnité mensuelle (environ 582 €), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. www.service-civique.gouv.fr